

Education des vers à soie : soie de l'ailante

Autor(en): **Zink, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **1 (1863)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-176549>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vinces, imitateurs des gens de la cour, firent demander à Parmentier des semences pour leurs domaines. L'essai des Sablons fut renouvelé à Grenelle et fournit au gouvernement les moyens de répandre dans toutes les provinces, les semences qu'il voulait multiplier. Parmentier, sous les yeux de Franklin, avait essayé aux Invalides un procédé pour obtenir un pain savoureux de la pulpe et de l'amidon de la pomme de terre, combinés à égale portion sans aucun mélange de farine.

Pour couronner son œuvre, Parmentier invita de nombreux convives à un dîner dont le menu consistait dans la pomme de terre déguisée sous vingt formes différentes; l'appétit des convives ne fut point en défaut et les louanges qu'ils donnèrent à l'amphitrion tournèrent à l'avantage du merveilleux tubercule.

Grâce aux efforts de Parmentier, la pomme de terre prit enfin le rang qui lui appartient parmi nos richesses agricoles. Bénissons la mémoire de ce grand homme et demandons-nous s'il ne serait pas juste de désigner sous le nom de *Parmentière* cette solanée baptisée si improprement du nom de Pomme de terre.

Les pommes de terre se plaisent surtout dans les sols siliceux riches en humus: les terres compactes et argileuses ne leur conviennent pas, elles veulent un milieu meuble où leurs tubercules se développent à l'aise. Il faut éviter surtout de mettre les semences aussi rapprochées qu'on le fait généralement aux environs de Lausanne.

L. DE B.

Education des vers à soie. — Soie de l'ailante.

(Suite.)

Puisque nous avons donné à nos lecteurs une esquisse rapide de l'éducation de la chenille à soie, nous devons leur dire un mot de l'utilité de cette éducation.

Les œufs des vers à soie, connus dans le commerce sous le nom de *graine*, se vendent à l'once; une once de cette graine coûte 20 francs et produit 400,000 chenilles, qu'on peut élever avec 20 quintaux de feuilles de murier blanc. Soixante de ces arbres donnent ordinairement cette quantité de feuilles. Celles-ci se vendent en moyenne 5 francs le quintal.

La spéculation d'un côté, et l'avidité du cultivateur de l'autre font souvent hausser ce prix qui est encore augmenté si le cueillage est à la charge de l'acheteur. — Nous classerons donc nos éducateurs: Le propriétaire campagnard qui entoure ses terres de haies de muriers, jouit d'un grand avantage; sa haie, qui sans cela ne lui produirait rien, lui rapporte non-seulement la feuille, mais en rend le cueillage plus facile en ce qu'il peut être fait par les enfants. Pour l'éducateur qui habite la ville et qui est souvent dans le cas de faire venir la feuille de loin, de payer des cueilleurs, des frais de transport, elle lui revient à près de 15 francs le quintal, c'est-à-dire 300 francs de feuilles pour une once de graine. Le campagnard peut faire soigner ses chenilles

par ses enfants; l'éducateur de la ville doit presque toujours employer des ouvriers. Enfin, le premier peut planter un assortiment d'arbres de toutes les qualités, tandis que le second doit se contenter de ce qu'il trouve à acheter.

Quant aux bénéfices qu'on peut retirer d'une éducation bien dirigée, il est facile de s'en rendre compte puisqu'une once de graine en produit 20, plus un quintal de cocons, et que ceux-ci se vendent en moyenne à 5 francs la livre.

Maintenant parlons des chances. Si on ne soigne pas bien les chenilles, qu'on les laisse manquer d'air, qu'on les nourrisse trop, qu'on leur donne de la feuille mouillée; ou bien encore s'il y a des souris, des araignées, des fourmis dans la chambre, cela cause tout autant de pertes; les chenilles meurent ou sont mangées. Si, comme à présent, il y a une crise dans le commerce, que la soie se vende mal, ou très-difficilement, des pertes sont encore inévitables.

Ceci nous mène à instruire nos lecteurs d'une autre concurrence faite à nos vers à soie. Lorsque, ces dernières années, les Anglais et les Français ont fait leur expédition en Chine, ils ont remarqué que le peuple portait des vêtements dont la matière était inconnue aux Européens. A force de recherches, car les Chinois cachent les secrets de leur industrie, on a découvert que l'étoffe en question venait d'une chenille qui vit sur l'arbre appelé ailante ou *Vernis du Japon*. Cette nouvelle soie fut de suite importée en France et en Angleterre. De riches familles tentèrent l'éducation de cette chenille; et, comme la chose réussissait, Napoléon fit faire, en 1861, à Vincennes, un essai qui a démontré qu'elle s'acclimate très-bien en France et en Algérie, que sa nourriture y est assurée, que le cocon peut fournir une bonne matière textile, et que l'élevage de cette chenille peut être avantageux à l'agriculture.

L'arbre appelé ailante tient sa place, depuis longtemps, dans les jardins et les parcs, et n'a pas besoin d'être cultivé; il croît dans les départements du centre et du nord, n'y gèle pas comme fait le mûrier, réussit où ce dernier ne peut prospérer, et donne des taillis d'une croissance rapide qui se prêtent avantageusement à l'élevage des chenilles en plein air.

Sans aucun doute, la soie de la chenille de l'ailante ne vaut pas celle du mûrier; jusqu'à présent on n'a pu, en France, la dévider; elle n'est bonne que comme bourre, mais celle-ci est aussi belle, aussi bonne au moins que celle de la chenille du ricin, avec laquelle les fabricants français ont fait des étoffes diverses d'excellente qualité, qui ont été mises sous les yeux du public à l'Exposition nationale de 1860.

Par la raison que la soie de l'ailante peut remplacer avec avantage la bourre de la soie du mûrier, la laine, et même dans certains cas le coton, il est de toute probabilité que la consommation en deviendra très-grande.

Dans le but d'exploiter cette nouvelle branche d'in-

dustrie, M. Marchand, négociant à Paris, a formé une association qui fournira les avances nécessaires. Elle a calculé qu'elle pouvait acheter les cocons vides ou la matière soyeuse à 3 fr. le kilogramme, et qu'à ce prix elle concourrait à la propagation de l'œuvre en donnant aux cultivateurs un débouché qu'ils demandent et un bon bénéfice. — Six hectares plantés en ailante donneraient en dix ans une moyenne de huit mille francs de rente.

J. ZINK.

MORAT

Poème par M. Albert RICHARD.

(En vente chez les principaux libraires de la Suisse.)

L'amour de la liberté, les glorieuses luttes que la Suisse a dû soutenir pour conserver son indépendance inspirent depuis longtemps nos poètes ; aussi, du Rhin bâlois aux rives du Tessin, du lac de Constance au lac de Genève, mille chants patriotiques font-ils retentir les échos de notre beau pays.

Mais il faut plus que de l'enthousiasme, plus que le saint amour de la patrie, pour créer un poème tel que celui de *Morat* ; il faut un talent remarquable, une énergie peu commune, un cœur capable d'héroïsme ; en un mot, il faut sentir brûler en soi cette flamme sacrée qu'on nomme le génie.

Le poète, pénétré de son sujet, a dû venir sur le champ de bataille même, évoquer les grandes ombres des défenseurs de la Suisse, de ces vaillants montagnards qui ne craignirent pas de se mesurer avec une redoutable armée.

On croirait que, par un prodige inexplicable, il a été donné à M. Richard de remonter le cours du temps et d'être témoin de cette glorieuse journée, tant le tableau qu'il en trace de main de maître est palpitant d'intérêt et de vérité.

Lire *Morat*, c'est assister réellement à ce combat héroïque d'un petit peuple décidé à mourir pour défendre le toit de ses pères, c'est ne rien perdre des péripéties de cette sanglante bataille, si fatale à l'orgueilleuse personne de Charles-le-Téméraire, si humiliante pour l'élite de la noblesse et de la chevalerie que le despote bourguignon traînait après lui ; c'est enfin se pénétrer de ce que peuvent le bon droit et l'amour de la liberté quand ils animent des cœurs fiers pour qui l'esclavage est le pire des maux.

Les vers de M. Richard, sobres, vigoureux, hardis, sont en rapport avec les mâles vertus qu'ils mettent en relief. Partout des images saisissantes, exprimées en peu de mots ; partout la vérité, le mouvement et la vie.

Tous les Suisses seront émus à cette lecture, capable d'enthousiasmer les cœurs les plus froids et d'y réveiller la fibre patriotique ; aussi devrait-on répandre ce poème dans les collèges et les écoles. La génération qui s'élève apprendrait ainsi, en retenant ces beaux vers, comment nos aïeux entendaient l'amour de la

patrie, et quels sacrifices ils savaient faire pour conserver à la Suisse cette auréole de liberté qui resplendit encore du haut de nos montagnes.

Morat suffirait pour transmettre le nom de M. Richard à la postérité, si un beau volume de poésies nationales, dont notre compatriote a doté son pays, ne lui avait acquis déjà un brillant titre de gloire.

Jeanne MUSSARD.

La charmante visite que nous ont faite, le 2 janvier, les *Nègres blancs*, de Vevey, leurs costumes de bon goût, les danses et les chants dont ils ont égayé les divers quartiers de Lausanne, tout cela a reçu des habitants de cette ville et des nombreux curieux qui y étaient accourus, l'accueil le plus sympathique, et réveillé chez bon nombre de personnes d'agréables souvenirs, ceux de la St-Sylvestre de 1851. Quelques amis se sont demandés s'il ne serait pas possible de renouveler cette belle fête, et cette idée, paraît-il, a été goûtée par plusieurs, car nous croyons savoir qu'elle prend chaque jour plus de consistance. Ce projet, nous n'en doutons pas, serait favorablement accueilli par la population. Pour l'exécuter, il ne faut que de l'ensemble et un peu de zèle. Des épisodes tirés de notre histoire nationale, une revue des événements de l'année, parmi lesquels il serait bon de retrancher ceux qui touchent à la politique, en composeraient le programme. Une quête pourrait avoir lieu et être consacrée à une institution philanthropique : il y a tant de bonnes œuvres à accomplir !.... Courage donc, amis des récréations intéressantes et utiles ! Pour assurer le succès d'une telle fête, il faut y travailler longtemps d'avance, il faut que dès aujourd'hui tous ceux qui en appuient l'idée l'entourent de leurs lumières et de leurs conseils.

L. M.

Les séances publiques pour hommes, données chaque hiver à l'hôtel-de-ville de Lausanne, ont été inaugurées lundi par M. Troyon. Le savant archéologue a voulu nous initier aux travaux qui ont été entrepris pour reconstruire l'*Histoire des anciens peuples de l'Helvétie*.

La salle était au complet et à 8 heures précises toutes les places étaient occupées. Pendant une heure, M. Troyon a réussi à faire passer devant nos yeux, avec un talent d'exposition des plus remarquables, la série des découvertes qui ont été faites depuis celle des tombeaux de Bel-Air (1841) jusqu'aux dernières fouilles de Concise. — Il a déroulé avec art le tableau de cette antique période de civilisation, pendant laquelle les bords de nos lacs étaient couverts d'habitations sur pilotis ou habitations lacustres ; il nous a montré les restes de leurs ustensiles de ménage et de chasse ; il a fait revivre d'une manière saisissante cette époque si éloignée de nous. — Enfin, il a rattaché par quelques considérations d'une grande portée philosophique les mœurs de ces peuples aux mœurs des populations actuelles du globe, et il en a tiré des arguments sérieux en faveur de l'unité de l'espèce humaine.

Nous pouvons ajouter pour les auditeurs qui n'ont pu examiner à leur aise les échantillons présentés par M. Troyon, que le *Musée industriel* possède un assez grand nombre d'objets appartenant à l'époque lacustre.

G. B.

Pour la rédaction : H. RENOU. L. MONNET.